

Compte rendu du Conseil d'école du mardi 27 Juin 2017

Présents :

Les enseignants de l'école :

CPA : H. BOURDIN ; CPB : P. ADJAMIAN ; CP/CE1 : A. MAZOYER ; CE1A : C. GRISETI ; CE1B : F. CORNANO ; CE2A : C.F ; CE2B : M TRANQUYET-CHINH ; CE2/CM1 : C. CANARELLA ; CM1B : F. GROS ; CM1A V. MONTEBELLO ; CM2B E. BARLES et Mme N'GUYEN ; CM2B : G. ROUX.

Les parents délégués :

C.AVESQUE - S. BLANCHEMAIN - J.F. CAVALIER - V. COLLIGNON - M. DE PINTO - H. DONGUY - S. GHOLAMALLAH - G. JENTILE - D. LE MIGNANT - M. MELANCHON - F. SALERNO - E. TREJO-CANTWELL.

Représentant Léo Lagrange (TAP) :

M. FILATRE Coordinateur et M. BOS Directeur du site.

1. Temps d'Activités Périscolaires

Le décret concernant le retour à la semaine des 4 jours vient d'être publié au Journal Officiel du 27/06/2017. Les communes ont une année pour se positionner. Les délais étant trop courts pour pouvoir l'appliquer sereinement en septembre 2017, Marseille se rallie à Lyon et Paris, et opte pour revenir à l'ancien rythme de 4 jours à partir de la rentrée 2018.

Nous repartons donc sur le même fonctionnement que celui de l'année qui vient de s'écouler, avec ½ journée de TAP le jeudi après-midi.

Concernant le fonctionnement des TAP, tous sont d'accord pour affirmer que le bilan est plutôt positif.

Les représentants de Léo Lagrange, en accord avec la Mairie Centrale souhaitent effectuer un travail de réflexion concernant le temps méridien ; notamment pour le retour au calme avant la reprise des cours de 13h30.

Des réunions entre Léo Lagrange et les parents délégués autour de différents sujets relatifs aux temps cantine ou périscolaires devraient également être organisées.

Enfin, M. Filatre précise qu'il y a eu un problème de comptabilité provenant de la Mairie de Marseille, pour la facturation des temps de garderie, factures erronées, retards de facturation.

2. Fonctionnement année scolaire 2017 - 2018

L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2017 - 2018 est de 323 enfants, soit 6 de plus que l'année précédente.

Entre les dérogations octroyées par la Mairie de Marseille, et les nouvelles constructions, notre école se retrouve, cette année encore au maximum de sa capacité d'accueil.

La répartition des enfants dans les différentes classes sera communiquée aux enfants, en même temps que la liste des fournitures, mardi 4 ou mercredi 5 juillet. Cette répartition sera également consultable sur les panneaux d'information extérieurs de l'école.

La liste des fournitures scolaires ainsi que toute autre information nécessaire seront disponibles sur le site de l'école <https://ent.cime.org/ent/app/#/minisite/chateau-gombert-athena/cime-cime-accueil-384> sous l'onglet *fournitures scolaires rentrée 2017*. Il est rappelé à ce propos que toutes les informations concernant la vie de l'école (cantine, sorties scolaires, garderies, T.A.P., festivités, ...) sont mises à jour très régulièrement et consultables tout au long de l'année par les parents sur ce même site de l'école.

La répartition des classes pour la rentrée prochaine est la suivante :

2 classes de CP, 1 classe de CP/CE1 (Mmes Adjamian, Bourdin, Mazoyer),
2 classes de CE1 (Mmes Cornano, Griseti),
2 classes de CE2 (Mme F., Mme Canarella),
2 classes de CM1 (Mme De Pinto enseignante titulaire nommée définitivement dans notre école, M. Gros),
1 classe de CM1/CM2 (M. Barles + poste de décharge de direction),
2 classes de CM2 (Mme Roux, Mme Montebello).

A noter que les classes de CP/CE1 et celles de CM1/CM2 auront des effectifs aux alentours de 22 enfants, tandis que l'effectif des autres classes sera de 28/29 enfants par classe.

3. Bilan sur les manifestations passées

Le Directeur remercie l'ensemble des enseignants et des parents d'élèves pour leur participation active aux différentes manifestations (kermesse, tombola, vide-grenier). Grâce à l'implication de tous, ces manifestations ont permis de dégager un premier bénéfice de + 534,42 €. Les bilans positifs pour la tombola et la vente de photos viendront s'ajouter prochainement.

Pour la 2e année consécutive, une buvette a été mise à la disposition des parents et des enfants lors de la chorale. Celle-ci a permis de dégager un bénéfice + 104,50 € et permet ainsi à l'école de louer les micros nécessaires à la chorale.

4. Questions diverses

Les différents courriers adressés par les parents à la Mairie de Marseille concernant l'extension de la cantine ne semblent pas être restés sans suite, car Mme Casanova nous affirme ne pas oublier notre requête qui serait toujours en cours d'étude. Rien d'officiel pour l'instant, le dossier est en cours, les parents délégués s'engagent à continuer leurs démarches.

Les parents délégués ont été pris de cours suite au report de la kermesse (avis de la Municipalité, élections législatives) certains d'entre eux n'ont pu donc être présents ce jour. Pour autant la mobilisation du corps enseignant ainsi que la présence de nombreux parents volontaires ont permis le maintien et la tenue de tous les stands. Toutes ces bonnes volontés ont contribué au bon déroulement de cette kermesse. M. Barles et les parents délégués les en remercient vivement.

Les parents délégués émettent la possibilité de communiquer auprès de l'ensemble des parents de l'école - uniquement ceux qui donneront leur autorisation - en les contactant par e-mail, afin de les solliciter avant les différentes manifestations.

A ce propos, nous recrutons d'ores et déjà des parents volontaires et impliqués pour se présenter aux élections de parents d'élèves délégués, qui auront lieu dès la rentrée prochaine. Nous perdons chaque année des membres actifs (parents dont les enfants rentrent au collège), et il convient de les remplacer, afin que les projets de l'école puissent aboutir grâce à l'aide de tous.

Il est rappelé que le site <https://ent.cime.org/ent/app/#/minisite/chateau-gombert-athena/cime-cime-accueil-384> concerne le fonctionnement et la vie de l'école.

Le site <https://ecoleathena.jimdo.com/> concerne les parents d'élèves et diverses informations mises à jour en temps réel : grève de cantine, conseil d'école, festivités...

Bonnes vacances

Les parents d'élèves délégués